

# pays SUD TOULOUSAIN

## Marché à Procédure Adaptée

### Marché à bon de commande pour des prestations d'ateliers de réparation de vélos participatifs

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain  
Espace Jallier  
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE  
Tél : 05 61 97 30 34

Date de lancement : 14 octobre 2024

Date de limite de réponse : 11 novembre 2024

Durée du marché : jusqu'au 31 juillet 2026



## Table des matières

1. Pouvoir adjudicateur .....	2
1.1. Représentants.....	2
Diffusion du marché.....	2
1.2. Contenu de l'offre .....	2
1.3. Modalités d'envoi de l'offre .....	2
2. Contexte et objet du marché .....	3
3. Description du marché .....	3
3.1. Contenu de la prestation.....	3
3.2. Public cible .....	3
3.3. Lieux.....	4
3.4. Horaires et fréquence des ateliers.....	4
3.5. Moyens mis en œuvre .....	4
3.6. Evaluation.....	4
4. Conditions d'exécution du marché.....	5
4.1. Critères d'attribution des offres.....	5
4.2. Prestations spécifiques.....	5
4.3. Durée du marché .....	5
4.4. Facturation.....	5
4.5. Situation propre des opérateurs économiques.....	6
5. Modalités d'exécution .....	6
5.1. Délais d'intervention .....	6
5.2. Les commandes .....	6
5.3. Le conseil .....	6

## 1. Pouvoir adjudicateur

### 1.1. Représentants

Acheteur public :

PETR du Pays Sud Toulousain

Espace Jallier

34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE

Tél : 05 61 97 30 34

Représentant légal : Gérard ROUJAS, Président

Personne en charge du marché : Aurore BLASCO, Cheffe de projets Mobilités.

Toute question sur le marché doit être adressée par courriel à

[energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr).

### Diffusion du marché

Ce marché est diffusé sur le site du PETR du Pays Sud Toulousain.

### 1.2. Contenu de l'offre

Les éléments suivants doivent être envoyés par le candidat lors de sa réponse :

- le **bordereau de prix unitaires** ci-joint complété et signé ;
- le **devis quantitatif estimatif** ci-joint complété (nous rappelons que cette pièce n'a pas de valeur contractuelle) ;
- la **responsabilité civile professionnelle** ;
- un **mémoire technique** ;
- un **CV** et/ou références des intervenants ;
- le.s **lot.s géographique.s** sur le(s)quel.s le candidat souhaite se positionner.

De plus, l'offre du candidat sera accompagnée d'une **attestation** dûment datée et signée attestant que ce dernier :

- ne fait pas l'objet d'une interdiction à proposer toute offre commerciale ;
- est en règle au regard de sa situation fiscale et sociale ;
- n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour des infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

### 1.3. Modalités d'envoi de l'offre

L'offre commerciale sera envoyée avant le **11 novembre 2024** exclusivement par courriel à [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr), en mentionnant l'objet : « Marché à bon de commande pour des prestations d'ateliers de réparation de vélos participatifs ».

## 2. Contexte et objet du marché

Le Pays Sud Toulousain est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt TIMS porté par le Cler. Dans ce cadre, il expérimente différents projets en faveur des modes actifs. Parmi ces expérimentations, il souhaite massifier sur son territoire des ateliers de réparation de vélos participatifs.

L'objet du marché est la prestation de ces ateliers. Ce marché est à bons de commandes et est scindé en lots géographiques.

## 3. Description du marché

### 3.1. Contenu de la prestation

Le prestataire proposera une méthodologie claire de mise en œuvre des ateliers de réparation de vélos. Ces ateliers de mécanique seront participatifs. L'objectif est de faire gagner les participants en autonomie dans le réglage, l'entretien et la réparation de leur vélo. L'animateur montrera et guidera les participants sur les gestes à réaliser pendant une séance de réparation. Les ateliers pourront notamment comprendre les thématiques suivantes :

- Réglages du vélo (freins, vitesses, selle, guidon, etc.);
- Réparations simples comme le changement :
  - o D'étriers ou patins de frein,
  - o De câbles et gaines, de chaînes,
  - o De pédales,
  - o De chambre à air ou de pneu
- Pose d'accessoires...

Le prestataire pourra être force de proposition pour accompagner le Pays Sud Toulousain dans la réalisation de ce projet, il sera un partenaire privilégié pour coconstruire ces ateliers.

### 3.2. Public cible

Ces ateliers sont destinés en priorité à un public en difficulté de mobilité (jeunes, personnes en situation de fragilité sociale, économique etc.). Dans le cadre du programme TIMS, le PETR souhaite inscrire ce projet dans une démarche inclusive pour permettre un apprentissage de la mobilité tout au long de la vie. Ainsi, les intervenants devront être en capacité d'accompagner ce public vers l'autonomie dans la réparation de leur propre vélo.

Une attention particulière sera portée au public féminin, souvent en marge des ateliers de réparation. Des ateliers spécifiques, à mixité choisie, pourront être organisés pour permettre notamment à des femmes d'apprendre elles-aussi à réparer leur vélo en toute confiance.

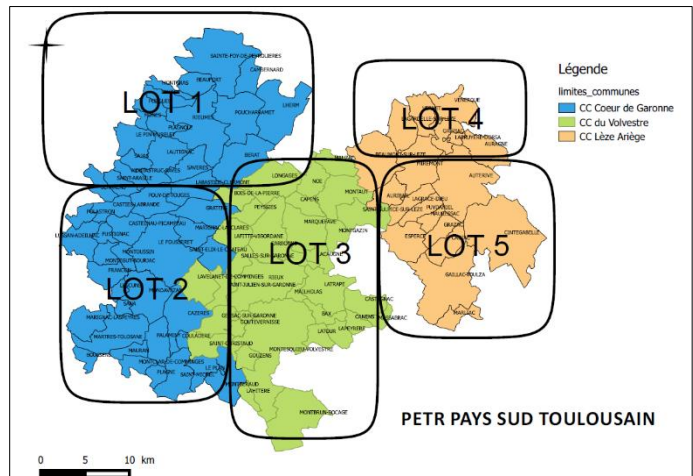
### 3.3. Lieux

L'ensemble des prestations se déroulera sur le territoire du PETR du Pays Sud Toulousain.

Le présent marché est scindé en lots géographiques<sup>1</sup> comme suit :

- Lot 1 : Nord Cœur de Garonne
- Lot 2 : Sud Cœur de Garonne
- Lot 3 : Volvestre
- Lot 4 : Nord Bassin Auterivain
- Lot 5 : Sud Bassin Auterivain

Les lieux des ateliers seront à définir avec le Pays Sud Toulousain : gares, copropriétés dégradées, zones d'activité, établissements scolaires, événements grand public, etc.



### 3.4. Horaires et fréquence des ateliers

Les ateliers pourront se dérouler en journée ou en soirée ; en semaine ou le weekend. La durée d'un atelier sera de 2h minimum.

Le Pays Sud Toulousain souhaite « massifier » les ateliers de réparation de vélo sur son territoire. Il ambitionne ainsi de proposer en moyenne 1 atelier de réparation par semaine tout au long du marché.

Une programmation trimestrielle sera réalisée en collaboration avec le Pays Sud Toulousain.

### 3.5. Moyens mis en œuvre

Le prestataire mettra à disposition des participants les outillages et tout le matériel nécessaire pour réparer les vélos. Les ateliers seront assurés par au moins une personne qualifiée en mécanique cycle.

Le Pays Sud Toulousain attend de l'intervenant qu'il présente des compétences en matière d'accompagnement des personnes : capacité d'écoute, qualités humaines, capacité à créer un cadre de confiance propice à l'implication des participants.

### 3.6. Evaluation

A la fin de chaque atelier de réparation, le prestataire :

- Relaiera un questionnaire de satisfaction et en recueillera les réponses qu'il transmettra au PETR du Pays Sud Toulousain ;
- Remettra aux participants une feuille d'émargement et la transmettra au PETR, dans le respect du Règlement européen de Gestion et de Protection des Données.

<sup>1</sup> Voir en annexe la liste des communes concernées par chacun lot.

## 4. Conditions d'exécution du marché

Le marché est conclu sans minimum mais avec un maximum de 47000€ TTC. Le PETR du Pays Sud Toulousain passera commande des prestations définies dans le marché au fur et à mesure de ses besoins pendant la durée du marché. Le PETR du Pays Sud Toulousain n'est pas tenu d'exécuter la totalité des prestations figurant sur le marché.

Les commandes successives sont adressées sous forme de bons de commandes signés par le représentant du pouvoir adjudicateur. Le prestataire est tenu de réaliser les prestations conformément aux dispositions figurant dans le marché.

### 4.1. Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le choix des offres sont les suivants :

- Prix : 40 % ;
- Facilité de mise en place des ateliers : 50 % ;
  - Contenu et modalités de réalisation de l'atelier de réparation participatif (20%)
  - Compétences des intervenants (20%)
  - Disponibilité et implication (10%)
- Engagement sociétal et environnemental du candidat : 10 %.

La note attribuée au prestataire pour le prix est calculée de la façon suivante :  $(40 \times (\text{offre la moins chère} / \text{offre du candidat}))$ . Une note globale sur 100 permettra de classer les offres.

### 4.2. Prestations spécifiques

Des prestations spécifiques non prévues dans le présent marché pourront être demandées au titulaire du marché. Elles feront l'objet d'un devis qui sera inclus dans le marché par avenant, après acceptation des conditions proposées par le titulaire. En cas de désaccord entre les deux parties, le PETR du Pays Sud Toulousain se réserve la possibilité de faire appel à un autre prestataire.

### 4.3. Durée du marché

Le marché signé avec le prestataire qui sera retenu est conclu pour la période comprise entre la date d'attribution du marché et le 31 juillet 2026.

### 4.4. Facturation

Chaque commande fera l'objet d'une facture transmise via Chorus Pro. Le règlement s'effectuera par virement administratif.

Le paiement sera effectué sous 30 jours après réception de la facture. Celle-ci devra **mentionner le nom du projet concerné**, à savoir « **Atelier de réparation vélo – Programme TIMS** ».

A réception du paiement, le prestataire fournira une facture acquittée : mention facture acquittée, datée, signée, mode de paiement.

#### 4.5. Situation propre des opérateurs économiques

Le prestataire est une structure résidant sur le territoire national. Il dispose des éléments administratifs nécessaires pour pouvoir répondre au présent marché et réaliser les prestations demandées. Les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots géographiques présentés dans le marché.

### 5. Modalités d'exécution

#### 5.1. Délais d'intervention

Les bons de commande passés par le PETR pourront se faire pour le compte des Communes de son territoire. Les prestations pourront s'inscrire dans le cadre d'évènements plus larges, organisés par des collectivités, dans tous les cas en collaboration avec des partenaires du PETR (mission locale, maison des solidarités, associations, communautés de communes etc.). Ainsi une programmation d'intervention sera réalisée au commencement du marché.

#### 5.2. Les commandes

Aucun rythme de commande ni aucune quantité minimale ne seront imposés au PETR du Pays Sud Toulousain.

Les bons de commande seront notifiés au titulaire du marché par courriel. Ils émaneront du service Energie Climat du PETR du Pays Sud Toulousain. Toutefois, un devis quantitatif estimatif est joint au marché.

Le titulaire du marché devra accuser bonne réception du bon de commande par retour de courriel à l'adresse suivante : [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr). A défaut de réponse dans les 4 jours ouvrés, le bon de commande sera réputé accepté. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

#### 5.3. Le conseil

Le titulaire du marché aura une fonction de conseil sur les aspects techniques pour la réalisation des ateliers de réparation participatifs.

## ANNEXE

### Liste des communes par lot géographique

LOT 1	LOT 2	LOT 3	LOT 4	LOT 5
BEAUFORT	BOUSSENS	BAX	AURAGNE	AUTERIVE
BERAT	CASTELNAU PICAMPEAU	BOIS-DE-LA-PIERRE	AURIBAIL	CAUJAC
CAMBERNARD	CASTIES LABRANDE	CANENS	BEAUMONT SUR LEZE	CINTEGABELLE
FORGUES	CAZERES	CAPENS	GREPIAC	ESPERCE
LABASTIDE CLERMONT	COULADERE	CARBONNE	LABRUYERE DORSA	GAILLAC TOULZA
LABASTIDE CLERMONT	FRANCON	CASTAGNAC	LAGARDELLE SUR LEZE	GRAZAC
LAUTIGNAC	FUSTIGNAC	GENSAC-SUR-GARONNE	LE VERNET	LAGRACE DIEU
LE LHERM	GRATENS	GOUTEVERNISSE	VENERQUE	MARLIAC
LE PIN MURELET	LE FOUSSERET	GOUZENS		MAURESSAC
MONES	LE PLAN	LACAUGNE		MIREMONT
MONTASTRUC SAVES	LESCUNS	LAFITTE-VIGORDANE		PUYDANIEL
MONTGRAS	LUSSAN ADEILHAC	LAHITERE		
PLAGNOLE	MARIGNAC LASCLARES	LAPEYRERE		
POUCHARRAMET	MARIGNAC LASPEYRES	LATOIR		
RIEUMES	MARTRES TOLOSANE	LATRAPE		
SAINT ARAILLE	MAURAN	LAVELANET-DE-COMMINGES		
SAINTE FOY DE PEYROLIERES	MONDAVEZAN	LONGAGES		
SAJAS	MONTBERAUD	MAILHOLAS		
SAVERES	MONTCLAR DE COMMINGES	MARQUEFAVE		
SENARENS	MONTEGUT BOURJAC	MASSABRAC		
	MONTOUSSIN	MAUZAC		
	PALAMINY	MONTAUT		
	PLAGNE	MONTBRUN-BOCAGE		
	POLASTRON	MONTESQUIEU-VOLVESTRE		
	POUY DE TOUGES	MONTGAZIN		
	SAINTE ELIX LE CHATEAU	NOÉ		
	SAINTE MICHEL	PEYSSIES		
	SANA	RIEUX-VOLVESTRE		
		SAINTE-CHRISTAUD		
		SAINTE-JULIEN-SUR-GARONNE		
		SAINTE-SULPICE-SUR-LEZE		
		SALLES-SUR-GARONNE		





---

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 97 30 34



[www.payssudtoulousain.fr](http://www.payssudtoulousain.fr)



[contact@payssudtoulousain.fr](mailto:contact@payssudtoulousain.fr)